

**LPO AUVERGNE**

**Maison des Oiseaux du Haut-Allier**

Le Prieuré 43380 Lavoûte-Chilhac ☎/📠 : **04 71 77 43 52**



## **Etat des Lieux de la biodiversité autour du village de Léotoing, Haute-Loire**

Commanditaire : Association « Les Amis de Léotoing »

Rédaction : Rémy DESECURES

Novembre 2006

## 1- INTRODUCTION

Dans le cadre de la restauration et de la mise en valeur des anciennes terrasses et du patrimoine vernaculaire du village de Léotoing, l'association des Amis de Léotoing, sollicite la LPO Auvergne afin d'évaluer la biodiversité du site et d'apporter des conseils d'aménagement et de gestion pour la favoriser.

Ont été programmés dans cette optique :

- Le recensement de l'avifaune nicheuse (*oiseaux diurnes et nocturnes*) et les potentialités du site en terme d'accueil de cette faune durant 5 demi-journées au printemps 2006.
- La rédaction d'une liste commentée des espèces recensées, de préconisations pour la conservation et l'amélioration de l'accueil de l'avifaune.

Le classement en Refuge LPO des terrains gérés par les membres et sympathisants de l'association des amis de Léotoing pourra ensuite voir le jour. La convention qui accompagnera ce label actera la mise en place de pratiques favorables pour la faune. Celles-ci devront concilier les projets de remise en état des anciens vergers et des pâturages périphériques avec l'accueil d'une faune présente ou potentiellement présente sur le site.

## 2- LE SITE DE LÉOTOING

Le village de Léotoing est situé à 640 m d'altitude et surplombe la vallée de l'Alagnon dans sa partie en gorges entre Massiac et Lempdes. Cette vallée est encaissée de près de 180 m dans les roches siliceuses du socle primaire (granit du varisque) entre les montagnes du Cézallier et les plateaux de Lortalanges (marges du massif de la Margeride) à proximité immédiate de la Limagne d'Issoire.

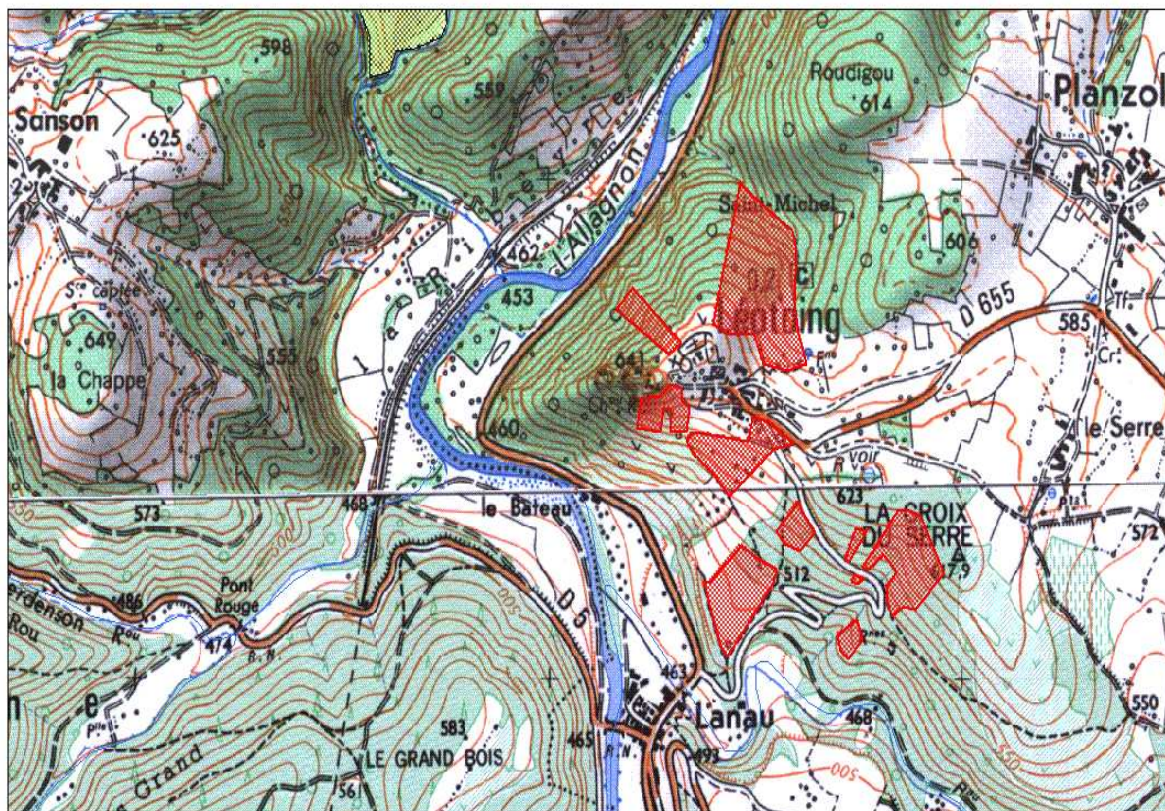
Bien que l'axe général de la vallée soit orienté Nord Est – Sud Ouest, le site de Léotoing installé sur un éperon rocheux présente des pentes d'expositions Nord-Ouest et Sud conférant au contexte écologique, un contraste important. Le déficit pluviométrique estival qui marque ce territoire accentue ce contraste.

L'adret, aux sols secs voire localement squelettiques accueille une végétation nettement thermophile. Ce contexte a directement défini la vocation historique de ces espaces pour la culture de la vigne et de vergers de pêchers, d'amandiers et de cerisiers. Ces pentes, autrefois structurées en terrasses ou « Palhas », sont depuis le début du XXème siècle en déprise et laisse place aujourd'hui à un ensemble de milieux forestiers de Chênes pubescents et buissonnants, de prunelliers, de ronces et d'églantiers. Ces milieux thermophiles sont le lieu de vie d'oiseaux typiquement méridionaux. Les hauts de versant adret font l'objet des projets de réhabilitation des terrasses et de vergers à Griotte par l'association des Amis de Léotoing.

Les versants de l'ubac aux ambiances nettement plus fraîches sont pacagés. Prairies, haies et alignements d'arbres, landes et jeunes peuplements de chênes structurent le paysage actuel du vallon de St Michel. Ces espaces sont le lieu privilégié pour une faune variée d'oiseaux arboricoles et de mammifères forestiers. Installé sur un éperon rocheux, le château et le village d'architecture méridionale dominant la falaise granitique d'exposition Sud-Ouest. Cet ensemble accueille quelques oiseaux qui recherchent la proximité de l'homme et des habitats rocheux.







### SITE DE LÉOTOING

0 500 m

Des membres et des sympathisants de l'association des *amis de Léotoing* sont propriétaires de terrains autour du village. Certains sont disposés à entreprendre des actions pour la mise en valeur de leurs propriétés. Certaines d'entre elles ont déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation par l'association. Ces terrains s'étendent sur près de sept hectares répartis en trois ensembles :

- 2,5 ha sur le haut de versant adret en partie ré-ouvert pour la reconstruction de murets et de terrasses en épi et la constitution d'un verger de griottes.
- 2.5 ha de prés bocagers, de bois et de landes en versant Nord (vallon de St Michel).
- 2 ha de chênaie dans la vallée du ruisseau de Saduit sur les pentes de la Croix de Serre.

### 3- ETAT DES LIEUX DE LA FAUNE

L'étude actuelle a essentiellement porté sur l'avifaune du site. Concentrée sur cinq demi-journées au printemps 2006, la prospection s'est opérée sur une vingtaine de postes d'observation, de points d'écoute et de cheminements, répartis sur l'ensemble de la zone d'étude. La liste des oiseaux s'est enrichie d'observations d'autres faunes ; mammifères, reptiles, batraciens prennent en effet une place majeure dans la biodiversité du site et dans les propositions d'actions qui découlent de ce diagnostic.

**60 espèces d'oiseaux** ont été recensées sur l'ensemble du site de Léotoing et dans la vallée périphérique (espèces nicheuses, en chasse sur le territoire ou en déplacement) **dont 35 espèces d'oiseaux**, contactées dans les zones gérées par les membres et les sympathisants de l'association des Amis de Léotoing.

**10 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »**, réglementation européenne fixant la liste des espèces sensibles nécessitant la mise en place de mesures particulières de protection :

- 3 espèces contactées dans la proximité immédiate de Léotoing, susceptibles de nicher : **L'Alouette Lulu, l'Engoulevent d'Europe et la Pie-grièche écorcheur**
- 7 espèces en déplacement ou en chasse sur le site et nicheuses dans la vallée : **Busard cendré, Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Circaète Jean Le blanc, Hibou Grand Duc, Pic cendré** (donnée ancienne).

Une grande diversité de faune recensée dans les terrains des membres et des sympathisants de l'association des Amis de Léotoing mérite également toute notre attention. Ce sont des espèces dont la présence est déterminée par les milieux : forêts, bocages et fourrés thermophiles. Les espaces agricoles, les rochers et le village lui-même accueillent également une variété d'espèce et feront l'objet de préconisations d'actions.

### RESULTATS DE L'INVENTAIRE

#### Les zones agricoles, les landes et les pelouses sèches

Des espaces agricoles sont identifiés dans le vallon de St Michel et sur les basses pentes du versant Sud.

##### **Le Busard cendré**

Ce rapace est le seul rapace à nicher au sol. Aux parades de mi-Mai succède une ponte de 2 à 5 œufs. Autrefois associé aux marais et aux landes, aujourd'hui en forte régression, il choisit les cultures de céréales et de plus en plus les semis de Ray Grass pour nicher. Ces choix de cultures le rendent sensible aux pratiques culturales, aux traitements phytosanitaires et surtout aux fauches précoces. Ces dernières occasionnent la destruction de la nichée. Un couple localisé dans les parcelles du plateau non loin de Léotoing, connaît des échecs réguliers de reproduction.

##### **L'Alouette Lulu**

Cet insectivore niche au sol dans les pelouses peu productives souvent sur les pentes envahies de genêts et de callunes. Espèce cantonnée aux zones de pâturage semi-extensif, elle reste bien présente dans le Massif Central malgré sa raréfaction dans toute l'Europe. Deux mâles chanteurs révèlent la présence de l'espèce sur les pentes du château d'eau de Léotoing.



### **Le Circaète Jean Le blanc**

Plus grand des rapaces auvergnats, le Circaète niche dans les forêts denses et choisit un grand résineux pour y construire son aire. Il vit sur les landes des coteaux secs et ensoleillés de l'ensemble de la vallée de l'Alagnon pour y chasser des reptiles, abondant sur les espaces ouverts. Les serpents constituent la base de son alimentation. La réouverture des anciennes terrasses sur les pentes du village favorise les habitats de chasse du Circaète et par conséquent sont maintenus dans la vallée.

**Les insectivores** chassant dans les prairies recherchent les fourrées d'églantier et d'aubépine et les arbustes constituant des haies. La **Pie-grièche écorcheur**, les **Bruants jaune et zizi**, le **Tarier pâtre** font partie du cortège caractéristique des espaces agro-pastoraux. Les Tariers et les Pies-grièches sont contactés sur un piquet de clôture ou dans les haies du vallon de St Michel mais sont globalement peu observés sur le site. Celui-ci est en effet fortement fermé. Ces espèces, localement abondantes en Haute-Loire voient leurs effectifs s'effondrer dans de nombreuses régions. La préservation de leur habitat et de leur ressource alimentaire restent la clef de leur protection.

Ces espaces sont le lieu de vie des **campagnols terrestres** et des **taupes** dont la présence est trahie par les accumulations terreuses de surfaces. **Cerfs élaphe** et **sangliers** marquent leur passage d'excréments (fumés) et de coulées (passages dans la végétation) qu'ils laissent çà et là. Ils semblent être des habitants réguliers des pourtours de Léotoing.

### **Les espèces forestières et des lisières.**

En périphérie du village, la chênaie pubescente s'est installée sur une grande partie des anciennes terrasses de vignes et dans les pâturages. On y rencontre ici des oiseaux typiquement forestiers qui y trouvent des zones de protection et d'alimentation. Quelques actions de gestions pourront être proposées pour le maintien des espaces forestiers sur certaines zones et pour leur réouverture sur d'autres secteurs.

Plusieurs espèces de rapaces nichent dans les frondaisons des arbres. Elles choisissent une fourche d'un arbre branchu pour construire leur nid. **L'Epervier d'Europe** est observé régulièrement dans les boisements. La **Bondrée apivore**, insectivore, fréquente la zone tout comme le **Milan royal** et le **Milan noir**. Ces derniers ont une alimentation variée composée de campagnols, de poissons qu'ils chassent mais également de charognes. Tous ces rapaces s'observent dans la vallée et viennent chasser sur les pentes herbeuses et forestières autour du village de Léotoing.

D'autres espèces nichent dans les bois de chênes pubescents des pentes de Léotoing : le **Pigeon ramier**, la **Tourterelle des bois** mais aussi le **Geai des chênes** affectionnent les forêts de feuillus où ils construisent un nid de petites branches. Contrairement au **Pouillot véloce**, très commun dans l'ensemble des forêts de Haute-Loire, le **Pouillot fitis** est cantonné à quelques territoires périphériques à la Limagne de Brioude. Contacté au printemps en période de migration sur Léotoing, le Pouillot fitis ne niche pas sur le site.

### **Les cavités d'arbres**

Les bordures de chemins et de prairies des alentours de Léotoing ont souvent été plantées de frênes. Ces arbres dont la fonction fourragère n'est plus guère en usage, sont parmi les plus vieux arbres de la campagne environnante. Nombre d'entre eux sont sénescents ou creux.





### La Chouette hulotte

Elle est un hôte commun de nos forêts. Elle se fait entendre dans les bois environnants Léotoing. Discrète le jour où elle stationne immobile sur un arbre, cette chouette recherche durant la nuit des petits rongeurs et des oiseaux qu'elle effarouche dans les buissons. Ce rapace trapu recherche des cavités d'arbres voir des vieux nids de corvidés pour nicher. Deux mâles ont été contactés au printemps dans le fond de vallée de l'Alagnon. Cette espèce territoriale exploite donc les environs immédiats des terrains dont l'association peut avoir la maîtrise. La conservation des vieux arbres pour la nidification, et la préservation du lierre sur les troncs utilisés comme gîtes diurnes, permettra à cette espèce de se maintenir sur le site.

### La Chouette Chevêche

Cette petite chouette recherche les vieux arbres à cavités en lisière ou au milieu de prairies. Les vieux vergers de fruitiers et les alignements d'arbres (frênes, noyers ...) sont très recherchés par l'espèce. Elle n'a pas été contactée durant l'étude malgré les potentialités du vallon de St Michel et des pentes Sud. Les conditions d'écoute durant les deux soirées de prospection de mai-juin n'ont certainement pas suffi à affirmer sa présence.



### Le Pic vert et le Pic épeiche

Aussi commun l'un que l'autre, ces pics se signalent par leurs tambourinages brefs et sonores, émis pour marquer leur territoire. Leur loge est creusée dans les frênes et les chênes des bois et des haies de la périphérie du village. Ces loges serviront, outre pour leur nidification, à accueillir de nombreux oiseaux et mammifères forestiers (**chauves souris, martres et fouines** ...). La reproduction du Pic épeiche a été confirmée durant l'étude dans un frêne du ravin de St Michel en limite des parcelles boisées.

### La Sittelle torchepot

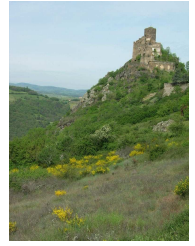
Cette espèce recherche les trous naturels pour nicher. La Sittelle torchepot occupe surtout les trous d'arbres ébranchés ou les loges vides de pics. Afin d'assurer la protection de ses jeunes, elle comblera l'entrée du gîte d'un torchis de boue, ne laissant qu'une petite ouverture pour ses déplacements. Le mâle se reconnaît par son ventre bleu pâle et par son chant qui se caractérise par une succession de « huit huit huit » sonores.

### Les Mésanges

Quatre espèces de mésanges ont été inventoriées : la **mésange charbonnière**, la **mésange bleue**, la **mésange huppée**, la **mésange nonnette**. Ces espèces cavernicoles dont la plus commune est la Mésange Charbonnière nichent dans les trous de vieux murets, dans les tas d'épierrement et dans les arbres. Deux ou trois pontes de 8 œufs sont produits dans l'année. Elles affectionnent les alignements de vieux arbres souvent de Frênes et s'installent volontiers dans des nichoirs que l'on dispose en hauteur. L'ouverture du nichoir ne dépassera pas 32 mm. Ces passereaux se laissent plus aisément observer aux périodes rudes de l'hiver où elles recherchent quelques graines aux mangeoires. Les haies et vieux vergers du vallon de St Michel sont particulièrement riches pour ces espèces. Bien que la reconstruction des murets en pierres sèches puisse leur être bénéfique, les arbres creux sénescents constituent des gîtes primordiaux.

## Les lisières et les fourrés sous forestiers.

Plusieurs espèces gîtent dans les buissons et les fourrés des sous-bois. Parmi elles, le **Rouge-gorge familier** dont les populations fluctuent d'une année sur l'autre selon la rigueur des hivers. Il apprécie les forêts ombragées, les bocages et les jardins. Le Rouge-gorge recherche sa nourriture au sol où il élève souvent ses nichées à l'abri de souches, de murets, de buissons. Il est contacté dans tous les boisements et fourrés autour du village de Léotoing.



Le **Troglodyte mignon** est lui plus discret. Les milieux favorables (bois riches en végétation basse et en buissons) sont particulièrement bien représentés autour de Léotoing, On le note surtout dans les fourrés et les haies du vallon de St Michel et de l'adret. C'est une espèce polygame, le mâle s'occupant chaque année de plusieurs femelles, il construit plusieurs nids de mousses au sol que les femelles choisiront.

**Le Merle noir** est une espèce très commune partout en France, jusqu'au cœur des villes. Il est présent dans une grande variété de milieux, pourvu qu'il dispose de quelques arbres et de buissons pour y construire son nid. Les espaces enherbées (pelouses, prairies) et les jardins sont des milieux qu'il apprécie particulièrement car il y trouve une quantité importante de lombrics. Son alimentation est également composée de larves d'insectes et de baies.

### **Quelques mammifères**

Le **cerf**, le **chevreuil** et le **sanglier** sont contactés sur le site, dans les bois denses et les fourrés périphériques. Ces espèces parcourent les sous-bois pour s'alimenter et pour s'y réfugier la journée. Ces espaces constituent des lieux privilégiés pour l'élevage de jeunes. Notons la présence d'autres mammifères forestiers : **Ecureuil roux, campagnol roussâtre ...**

## Les fourrés secs thermophiles.

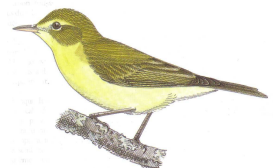
Ces milieux occupent les pentes Sud autrefois exploitées en vignes et en vergers de pêchers, d'amandiers et de cerisiers. Ces espaces étaient structurés en terrasses (*Palhas*). La déprise agricole a fortement remanié l'aspect de ces pentes ensoleillées où abondent aujourd'hui, fruticées à prunelliers, à ronces et à églantiers. Ces milieux thermophiles sont le lieu de vie d'oiseaux typiquement méridionaux.

### **Le Rossignol philomène**

Le Rossignol, oiseau aux couleurs ternes (dessus brun-roux, ventre et poitrine gris-brun) chante et niche dans les fourrés et les arbustes. Ce migrateur difficile à observer est présent d'avril à août. Il émet ses longues phrases musicales pour marquer son territoire. Vers la mi-mai, il se fait plus discret pour mieux s'occuper de sa nichée qui vient d'éclore. Trois mâles chanteurs ont été recensés dans les terrasses embroussaillées de l'adret. Le maintien de zones de fourrés en mosaïque avec des espaces ouverts lui sera favorable.

### **L'Hypolaïs polyglotte**

Typique des broussailles et des espaces arbustifs ensoleillés, cet oiseau trouve sur les palhas de Léotoing un lieu de vie idéal. Son chant est une succession de phrasés variés et d'imitations qui lui ont valu son nom. Arrivé au début avril, la femelle pond 5 œufs qui éclore en juin. Les populations quittent la région pour l'Afrique durant l'été. Tout comme le Rossignol, le maintien d'une végétation basse et d'une mosaïque de milieux lui est nécessaire.



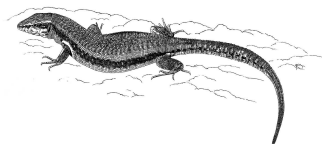
### L'Engoulevent d'Europe

Migrateur, cet oiseau discret n'est détectable que par son chant ressemblant aux stridulations d'insectes. Réparti dans toute l'Europe de l'Ouest de façon dispersée, il fréquente nos régions de la mi-avril à septembre. D'activité crépusculaire, on peut toutefois le voir en vol en « raz motte » au-dessus des landes et des espaces ouverts, en quête d'insectes nocturnes. Il recherche des bois clairs pour y installer son nid, à même le sol. Un seul mâle a été contacté en mai. La ré-ouverture de certains espaces forestiers serait nécessaire pour favoriser ses zones de chasse et de nidification.

### Les Fauvettes

Présente dans tout le département, la **Fauvette grisette** utilise les broussailles et les lisières colonisées par les épineux et les genêts pour nicher. Le mâle a l'habitude d'égrainer son chant bref du haut d'un arbuste. Il construit plusieurs nids dans des épineux que la femelle sélectionnera pour assurer la nidification. La **Fauvette à tête noire** est la Fauvette la moins exigeante quant à son milieu de vie. Elle fréquente aussi bien les jardins que les sous-bois, les haies et les friches, pourvu qu'elle puisse installer son nid à moins d'un mètre du sol dans un buisson. Enfin, la **Fauvette des jardins** recherche une végétation arbustive et arborescente. Ces espèces sont bien présentes à Léotoing puisque plusieurs couples ont été localisés dans les landes et les fourrés autour du village. Il faut conserver la diversité des milieux sur les pentes de Léotoing pour préserver les populations.

**Les reptiles** sont abondants dans les espaces ensoleillés : Le **Lézard des souches**, le **Lézard vert**, les **couleuvres (coronelles lisses, couleuvre verte et jaune)** et la **vipère aspic** recherchent les sols herbeux, les litières de feuilles mortes et de branchages pour s'y alimenter. Ils se posteront dans ces lieux aux heures chaudes de la journée pour y emmagasiner la chaleur nécessaire à leur métabolisme.



### Le village.

Le village de Léotoing a connu de nombreuses restaurations, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants. Quelques espèces y ont été observées mais certaines actions mériteraient d'être entreprises en leur faveur.

### Les Rouges-queues

Le **rouge-queue noir** est un migrateur, aux teintes noires ou brunes selon le sexe, orné d'une longue queue roussâtre. Peu farouche, cet oiseau se campe souvent sur un toit ou sur un mur pour surveiller son territoire. Il vit dans les granges et les combles, dans les vieux murs et les arbres creux à proximité de prairies où il chasse des insectes. Le **rouge-queue à front blanc**, lui, se distingue par une bande blanche frontale et une poitrine rouge. Plus rare, il est aussi moins anthropophile. Un mâle est observé au printemps dans un jardin du village. Des aménagements dans les murs et des nichoirs pourraient profiter à ce dernier.

### Le Martinet noir

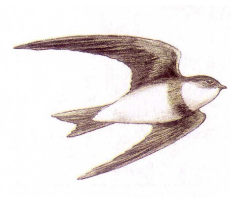
Ce migrateur cousin des Hirondelles revient en Auvergne à la mi-avril. Hormis pour couvrir et élever les jeunes, le Martinet ne se pose jamais et pratique toutes ces activités dans l'espace aérien. Fidèle à leur lieu de nidification, la femelle recherche les fissures dans les bâtiments. L'ancienne école du village semble être une des bâtisses choisies par l'espèce. Les travaux de ravalement des façades de maisons sont des causes de diminution de populations dans de nombreux villages. Ces espèces apprécient les nichoirs installés à leur intention sous les toitures.





## Les Hirondelles

**L'Hirondelle rustique** et **l'Hirondelle de fenêtres** sont deux grandes migratrices qui reviennent dès mi-mars pour se reproduire. Spécialisées dans la chasse aux insectes volants, elles volent toute la journée et cumulent jusqu'à 400 allés/retours pour nourrir leurs 5 jeunes. La première recherche les écuries pour nicher tandis que la seconde construit son nid sous les toitures. Peu de sites occupés ont été contacté durant l'étude. Des aménagements de nichoirs pourraient y remédier.



## La Chouette Effraie.

Cette chouette vit toujours très proche de l'homme et occupe des combles et des pièces de bâtiments non utilisées. Une donnée ancienne mentionne la présence d'une chouette Effraie dans une maison de Léotoing. Notons que cette espèce est en diminution dans toute l'Auvergne. Les réhabilitations de bâtiments, les éclairages d'édifices communaux et les fermetures de clochers envahis par les pigeons bisets sont des causes de cette diminution. Les empoisonnements de campagnols, base de son alimentation, en sont d'autres. Faire revenir cette chouette dans les alentours du village nécessite d'aménager une petite pièce d'un bâtiment pour elle (vieux pigeonniers, combles ...).

## Les chauves-souris

Ces mammifères sont des hôtes habituels des bâtiments. Les **Pipistrelles communes** et les **pipistrelles de Kulh** recherchent la chaleur des toitures chauffées les journées d'été, pour élever leur jeune. C'est parfois plus de 150 individus qui sont observés en sortie de gîtes le soir tombé, généralement à la base des toitures. Les **Rhinolophes** et les **Oreillards**, occupent généralement les combles, les caves et les pièces abandonnées. Les chauves-souris n'ont toutefois pas fait l'objet d'observations directes et nécessiteraient une prospection affinée auprès des habitants du village.



## Les rochers et escarpements



### L'Hirondelle des rochers

Arrivée dès la fin février, cette hirondelle est l'un des premiers migrateurs observables de l'année. Elle se distingue des autres hirondelles par son aspect trapu et son plumage brun terne uniforme. Elle exploite les fissures en falaises pour y construire un nid de boue. Le rocher du château accueille une petite population qui y trouve les conditions idéales : ensoleillement, abondance d'insectes volants au-dessus de la vallée et proximité de la rivière où elle va s'abreuver.

## Le Faucon crécerelle

Observé régulièrement sur le site durant toute la période de prospection, le couple de Faucon crécerelle de Léotoing chasse des petits rongeurs et des insectes au-dessus des pentes herbeuses. Ce petit Faucon aux couleurs fauves se pose généralement sur le rocher d'où il surveille les alentours. Les vires du versant nord du rocher ici très abruptes, semblent être choisies par l'espèce comme reposoir voir comme lieu de reproduction. Non éclairée, cette partie du rocher difficile d'accès réunie l'ensemble des conditions pour assurer la pérennité du couple sur Léotoing.

### **Hibou Grand Duc**

Ce grand rapace nocturne est un hôte régulier des rochers des grandes vallées du Massif Central. L'Alagnon présente des habitats forts attractifs pour l'espèce. Elle n'a pas été contactée durant l'étude mais est connue dans les falaises, à proximité. La période favorable pour l'entendre en soirée se concentre entre Décembre et Février. Grand prédateur de mammifères (rats, hérissons, lièvres ...) et d'oiseaux, le hibou Grand Duc recherchera les falaises du village comme reposoir, d'où il dominera les pentes ré-ouvertes pour chasser.

### **Le ruisseau**

Le ruisseau de St Michel prend sa source dans les prairies du haut de vallon. Rapidement il s'enfonce dans un bois ombragé de chênes et de frênes. Les buissons denses de ronces et les tapis d'orties dioïques rendent difficile l'accès du ruisseau à la faune. Peu de traces y sont observées à proximité. Ce ruisseau reste le seul point d'eau pour la faune (**cervidés, sanglier, oiseaux**). Des actions de défrichement léger pourraient être envisagées.

### **Quelques oiseaux en migration**

Les Limagnes et les vallées d'axe Nord-Sud d'Auvergne concentrent les voies migratoires d'oiseaux vers le cœur du Massif Central. La vallée de l'Alagnon dans la périphérie de Léotoing s'ouvre sur la Limagne d'Issoire et se situe par conséquent dans le prolongement de ces axes migratoires. Les pentes escarpées favorisent les ascendances thermiques et dynamiques que recherchent les oiseaux en déplacement. Durant l'étude, des petites populations des **Bondrées apivores, de Milans noirs, de Guêpiers d'Europe** en migration de printemps ont fait l'objet d'observations. Celles-ci révèlent l'intérêt du site pour le transit d'oiseaux comme les **cigognes blanches et noires**, le **Balbuzard pêcheur**, et les **busards**.



## 5- **SYNTHESE DES ENJEUX ET PRÉCONISATIONS**

Les bois de chênes et les fourrés thermophiles sont nettement dominants sur l'ensemble du site. La priorité des actions à mener est de favoriser **la réouverture** de ses milieux sans pour autant les supprimer. Les travaux à mettre en place pourraient tendre vers un **équilibre spatial entre les différents milieux et une mosaïque d'habitats** (chênaie et autres feuillus ; fourrés secs et landes à Genêts ; prairies et pelouses sèches). Les travaux entrepris par l'association des amis de Léotoing s'inscrivent dans cette démarche de réouverture de milieux mais nécessitent des moyens, pour assurer un défrichement « souple » et un pâturage adapté. De même, des **aménagements et la pose de nichoirs** pourront être envisagés pour favoriser l'accueil de la faune. Enfin, la mise en place de **panneaux d'information** autour d'un circuit ou sur un site d'accueil, pour le grand public, assurera la diffusion des actions entreprises et la sensibilisation de la population à la mise en valeur des patrimoines du territoire.

### **Favoriser l'ouverture des espaces herbeux et la mosaïque de milieux des versants Sud par le défrichement manuel et par le pâturage :**

Les pelouses sèches sur sols squelettiques et les prairies grasses riches en espèces végétales et en insectes sont les lieux d'alimentation de nombreux herbivores (cerfs et chevreuils ...) et de prédateurs (Circaète et Milans, Hibou Grand Duc, Chouette chevêche). Elles sont également le lieu de nidification d'insectivores (Alouette lulu, Traquets motteux, Tarier pâtre)

#### **Actions proposées :**

- Défrichement manuel hors des périodes de reproduction de faune, entre septembre et mars
- Pâturage à un taux de chargement adapté.

#### **Recommandations particulières :**

- Mettre en défend certains espaces sensibles (haies, murets et terrasses, végétation des zones rocheuses ...).
- Pas de traitement phytosanitaire (herbicides, insecticides ...)

#### **Espaces identifiés :**

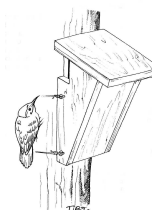
- Prairies du vallon de St Michel ;
- Terrasses du versant Sud ;
- Quelques zones des bois de chênes périphériques.

### **Entretien de haies et maintien d'arbres gîtes pour la faune :**

Les vieux arbres sont des lieux de reproduction majeurs de nombreux animaux : mésanges, sittelles torchepots, pics, chouettes hulottes et chevêches. Les chauves-souris (Oreillards, Murin de Beschtein, Noctules ...) et d'autres mammifères exploitent également des arbres-gîtes.

#### **Actions proposées :**

- Maintien des vieux arbres tordus, troués, écorcés, sains ou sénescents
- Conservation, reconstitution de haies buissonnantes aux espèces végétales indigènes et productrices de baies, de graines pour l'alimentation hivernale de la faune.
- Maintien du lierre sur les troncs
- Installation de nichoirs à Mésanges et à Sittelle, à Chouette chevêche, 2 à Huppe fasciée, 4 à chauves-souris.



**Recommandations particulières :**

- Eviter d'intervenir durant une période comprise entre mi-mars et août favorable à la niche d'oiseaux.
- Pas de traitement phyto-sanitaire.
- Favoriser les actions manuelles que mécaniques.

**Espaces identifiés :**

- Alignement de frêne et de noyer autour du village et des prairies du vallon de St Michel
- Prunus et frênes du versant Sud
- Chênes et Frênes du bois Nord

**Entretien des landes à genêts et des fourrés thermophiles**

Les landes sont peu représentées et correspondent à d'anciens pâturages. Elles sont envahies par les boisements de chênes qui finissent par les dominer. Les landes et fourrés secs sont les lieux de reproductions privilégiés des fauvettes, de l'Hypolaïs polyglotte, du Rossignol et de bien d'autres espèces (chevreuil, sanglier...).

**Actions proposées :** Entretenir des landes en favorisant les espaces ouverts et la mosaïque des milieux par la coupe sélective de zones boisées.

**Recommandations particulières :**

- Etre vigilant au maintien de la mosaïque des milieux entre prairies, landes, fourrés et boisement.
- Pas de traitement phytosanitaire
- Favoriser les actions manuelles que mécaniques

**Espaces identifiés :**

- Versant Sud de Léotoing de la chapelle au rocher du château
- Haut de versant Nord Ouest sous l'église
- Eviter d'intervenir entre mi-mai et août, période favorable à la niche d'oiseaux.

**Les espèces forestières.**

Deux grands ensembles boisés sont identifiés autour de Léotoing. Le chêne pubescent, dominant, s'est installé progressivement sur d'anciens pâturages et d'anciens vergers. Ces bois souvent denses nécessitent des coupes sélectives pour favoriser les arbres les plus gros et localement une réouverture du milieu. Ils sont le lieu de vie de faune forestière et de lisière (épervier, martre, Chouette hulotte, Engoulevent d'Europe, pouillots, Pigeon ramier ...)

**Actions proposées :**

- Coupes sélectives des arbres
- Entretien des zones de sous-bois par le pâturage
- Construction et installation de nichoirs à Mésanges et Sittelle, à Chouette chevêche
- Installation de plusieurs nichoirs à chauves-souris.

**Recommandations particulières :**

- Maintien des plus gros arbres et d'arbres sénescents
- Laisser des bosquets denses de chênes.

**Espaces identifiés :**

- Versant Sud de Léotoing de la chapelle au rocher du château
- Versant Nord Ouest sous l'église





### **Le village, les terrasses**

Certains bâtiments publics et privés peuvent faire l'objet d'aménagements sous l'impulsion de l'association des amis de Léotoing. La faune anthropophile peut y être favorisée par différentes actions. Les Rouges-Queues, les Hirondelles et les Martinets, Les chouettes effraie et chevêche sont ici visées. Les chauves-souris recherchent également des combles pour élever les jeunes en été mais aussi des caves pour hiberner (Rhinolophes, pipistrelles, Murins ...). De même, les actions de reconstruction de terrasses peuvent intégrer des aménagements spécifiques pour la faune.

#### **Actions proposées :**

- Installation de plusieurs nichoirs à Hirondelles et à chauves souris en façade de maisons.
- Ouverture de combles ou de pigeonniers pour l'accueil de chouette chevêche, d'Effraie (nichoirs spécifiques) et de Chauves souris.
- Ouverture de trous favorables aux Martinets et pose de nichoirs.
- Intégrer des nichoirs pour les chevêches et pour les oiseaux communs dans les murets en construction.



**Recommandations particulières :** Eviter l'éclairage des façades de bâtiments utilisés par ces espèces (cache lumière au niveau des lieux d'accès dans les gîtes ...)

#### **Espaces identifiés :**

- Terrasses du versant Sud
- Eglise, chapelle, ancienne école, bâtiments d'anciennes fermes, combles, caves et pigeonniers.

### **Les rochers et escarpements**

Les escarpements rocheux constituent un lieu de reposoir pour les prédateurs (Hiboux Grand Duc, Faucon crécerelle, Circaète et autres rapaces). C'est également un lieu favorable pour la reproduction de certaines espèces (Hirondelle de rochers, Hiboux Grand Duc, Faucons crécerelle....).

#### **Actions proposées :**

- Eviter l'éclairage des secteurs de falaises utilisées par ces espèces.
- Assurer la quiétude des lieux pour les oiseaux nicheurs par le maintien de fourrées denses en périphérie immédiate.

**Espaces identifiés :** Versant Sud et Nord Ouest du rocher du château de Léotoing

### **Ruisseaux et points d'eau**

Les points d'eau sont essentiels pour l'accueil de faunes. La micro faune aquatique, le nourrissage, le bain et l'abreuvement des animaux, l'accueil des batraciens pourront être favorisés.

#### **Actions proposées :**

- Ré-ouvrir les abords du ruisseau pour faciliter l'accès à la faune
- Nettoyer la fontaine et les petites vasques favorables aux batraciens (Salamandre, Alyte ...)

#### **Espaces identifiés :**

- Point d'eau des terrasses du versant Sud
- Ruisseau et prairies humides du vallon de St Michel



### Autres actions possibles :

- Conservation, reconstitution, entretien de massifs buissonnants et de haies constituées d'espèces indigènes et productrices de baies et de graines.
- Création de points de compost propices au développement de la micro-faune et donc aux passereaux qui en sont friands : **Merle noir, Rouge-gorge familier, Troglodyte mignon...**
- Constitution de tas de bois refuge pour **Hérissons** et pour **Troglodytes mignons...**
- Envisager que la zone soit mise en « réserve de chasse ». voir les possibilités d'actions auprès de l'ACCA local.
- Réalisation des **panneaux ou de plaquettes d'information** sur le patrimoine naturel ou sur les façons d'accueillir la faune autour de chez soi.

### En guise de conclusion

L'association les amis de Léotoing a libre choix d'agir sur certaines des actions décrites ci dessus dans le cadre de la labellisation de terrains en « Refuge LPO », selon les opportunités et les moyens dont elle dispose. Au regard des actions que même l'association depuis de nombreuses années, la réouverture et la remise en états des terrasses plantées de vergers constituent des engagements forts, favorables à la faune. La construction et la pose de nichoirs pour l'accueil d'oiseaux et de chauves-souris peuvent également être réalisé dans et autour du village. Afin de faire rayonner au plus grand nombre, la richesse des patrimoines autour de Léotoing, la réalisation d'outils d'information tels que panneaux, sur un sentier d'interprétation ou sur un site d'accueil, pourrait être engagé dans l'avenir.



## LISTE DES ESPECES D'OISEAUX

| Nom Français                  | Nom Latin                            | Statut de protection en France            | Contact sur les propriétés | Contact en périphérie immédiate | Contact dans les environs (vallée - plateau) |
|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------|
| Alouette des champs           | <i>Alauda arvensis</i>               | Protégé                                   |                            | X                               |                                              |
| <b>Alouette lulu</b>          | <b><i>Lulula arborea</i></b>         | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            | X                               |                                              |
| Autour des palombes           | <i>Accipiter gentilis</i>            | Protégé                                   |                            |                                 | ?                                            |
| Bergeronnette des ruisseaux   | <i>Monticilla cinerea</i>            | Protégé                                   |                            |                                 | X                                            |
| Bergeronnette grise           | <i>Monticilla alba</i>               | Protégé                                   | X (chapelle)               |                                 |                                              |
| <b>Bondrée apivore</b>        | <b><i>Pernis apivorus</i></b>        | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            |                                 | <b>MM</b>                                    |
| Bouvreuil pivoine             | <i>Pyrrhula pyrrhula</i>             | Protégé                                   |                            |                                 |                                              |
| Bruant jaune                  | <i>Emberiza citrinella</i>           | Protégé                                   | XXX                        |                                 |                                              |
| Bruant zizi                   | <i>Emberiza cirulus</i>              | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| <b>Busard cendré</b>          | <b><i>Circus pygargus</i></b>        | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            | X                               | X                                            |
| Buse variable                 | <i>Buteo buteo</i>                   | Protégé                                   |                            | XX                              | XX                                           |
| Chardonneret élégant          | <i>Carduelis carduelis</i>           | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Chevêche d'Athéna             | <i>Athena noctua</i>                 | Protégé                                   |                            |                                 | ?                                            |
| Chouette effraie              | <i>Tyto alba</i>                     | Protégé                                   | X donnée ancienne          |                                 |                                              |
| Chouette hulotte              | <i>Strix aluco</i>                   | Protégé                                   |                            | X                               | X                                            |
| Cincla plongeur               | <i>Cinclus cinclus</i>               | Protégé                                   |                            |                                 | X                                            |
| <b>Circaète jean-le-blanc</b> | <b><i>Circaetus gallicus</i></b>     | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            |                                 | X                                            |
| Corneille noire               | <i>Corvus corone</i>                 | Gibier susceptible d'être classé nuisible | XX                         |                                 |                                              |
| Coucou gris                   | <i>Cuculus canorus</i>               | Protégé                                   |                            | X                               | X                                            |
| <b>Engoulevent d'Europe</b>   | <b><i>Caprimulgus europaeus</i></b>  | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            | X                               |                                              |
| Epervier d'europe             | <i>Accipiter nisus</i>               | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| Etourneau sansonnet           | <i>Sturnus vulgaris</i>              | Gibier susceptible d'être classé nuisible |                            | X                               |                                              |
| Faisan de colchide            | <i>Phasianus colchicus</i>           | Gibier susceptible d'être classé nuisible |                            | X                               |                                              |
| Faucon crécerelle             | <i>Falco tinnunculus</i>             | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Fauvette à tête noire         | <i>Sylvia atricapilla</i>            | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Fauvette des jardins          | <i>Sylvia borin</i>                  | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| Fauvette grisette             | <i>Sylvia communis</i>               | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Geai des chênes               | <i>Garrulus glandarius</i>           | Gibier susceptible d'être classé nuisible | XX                         | XX                              | XX                                           |
| Gobemouche noir               | <i>Ficedula hypoleuca</i>            | Protégé                                   | ?                          |                                 |                                              |
| Grand corbeau                 | <i>Corvus corax</i>                  | Protégé                                   |                            |                                 | X                                            |
| <b>Grand duc d'Europe</b>     | <b><i>Bubo bubo</i></b>              | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            |                                 | ?                                            |
| Grive musicienne              | <i>Turdus philomelos</i>             | Gibier susceptible d'être classé nuisible |                            |                                 | X                                            |
| Gros bec casse noyaux         | <i>Coccothraustes coccothraustes</i> | Protégé                                   | X hivernant                |                                 |                                              |
| Guépier d'Europe              | <i>Merops apiaster</i>               | Protégé                                   |                            |                                 | M                                            |
| Héron cendré                  | <i>Ardea cinerea</i>                 | Protégé                                   |                            |                                 | X                                            |
| Hirondelle des fenêtres       | <i>Delichon urbica</i>               | Protégé                                   |                            | XX                              | X                                            |
| Hirondelle des rochers        | <i>Ptyonoprogne rupestris</i>        | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Hirondelle rustique           | <i>Hirundi rustica</i>               | Protégé                                   |                            | XX                              |                                              |



| Nom Français                 | Nom Latin                      | Statut de protection en France            | Contact sur les propriétés | Contact en périphérie immédiate | Contact dans les environs (vallée - plateau) |
|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------|
| Huppe fasciée                | <i>Upupa epops</i>             | Protégé                                   |                            |                                 | ?                                            |
| Hypolaïs polyglotte          | <i>Hippolaïs polyglotta</i>    | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Martinet noir                | <i>Turdus merula</i>           | Protégé                                   |                            |                                 | XX                                           |
| Merle noir                   | <i>Turdus merula</i>           | Gibier chassable non-commercialisable     | XXX                        | X                               |                                              |
| Mésange bleue                | <i>Parus caeruleus</i>         | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Mésange charbonnière         | <i>Parus major</i>             | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Mésange huppée               | <i>Parus cristatus</i>         | Protégé                                   |                            | X                               |                                              |
| Mésange nonnette             | <i>Parus palustris</i>         | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| <b>Milan noir</b>            | <b><i>Milvus migrans</i></b>   | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            |                                 | X                                            |
| <b>Milan royal</b>           | <b><i>Milvus milvus</i></b>    | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            | X                               | X                                            |
| Moineau domestique           | <i>Passer domesticus</i>       | Protégé                                   | X (chapelle)               |                                 |                                              |
| Perdrix rouge                | <i>Alectoris rufa</i>          | Gibier chassage                           |                            | X                               |                                              |
| Petit duc scops              | <i>Otus scops</i>              | Protégé                                   |                            |                                 | ?                                            |
| <b>Pic cendré</b>            | <b><i>Picus canus</i></b>      | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            |                                 | X                                            |
| Pic épeiche                  | <i>Dendrocopos major</i>       | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Pic vert                     | <i>Picus veridis</i>           | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Pie bavarde                  | <i>Pica pica</i>               | Gibier susceptible d'être classé nuisible | XX                         |                                 |                                              |
| <b>Pie-grièche écorcheur</b> | <b><i>Lanius collurio</i></b>  | <b>Protégé par la Dir Oiseaux</b>         |                            | X                               |                                              |
| Pigeon ramier                | <i>Colomba palombus</i>        | Gibier susceptible d'être classé nuisible |                            | X                               | X                                            |
| Pinson des arbres            | <i>Fringilla coelebs</i>       | Protégé                                   | XX                         |                                 |                                              |
| Pipit des arbres             | <i>Anthus trivialis</i>        | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Pouillot fitis               | <i>Phylloscopus trochilus</i>  | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Pouillot véloce              | <i>Phylloscopus collybita</i>  | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| Roitelet huppé               | <i>Regulus regulus</i>         | Protégé                                   |                            | X                               |                                              |
| Roitelet triple bandeau      | <i>Regulus ignicapillus</i>    | Protégé                                   |                            | X                               |                                              |
| Rossignol                    | <i>Luscinia megarhynchos</i>   | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| Rouge gorge familier         | <i>Erithacus rubecula</i>      | Protégé                                   | X                          | X                               |                                              |
| Rouge queue à front blanc    | <i>Phoenicurus phoenicurus</i> | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Rougequeue noir              | <i>Phoenicurus ochuros</i>     | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Serin cini                   | <i>Serinus serinus</i>         | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Sittelle torchepot           | <i>Sitta europaea</i>          | Protégé                                   | XX                         |                                 |                                              |
| Tarier patre                 | <i>Saxicola torcata</i>        | Protégé                                   |                            | X                               |                                              |
| Tourterelle des bois         | <i>Streptopelia turtur</i>     | Gibier susceptible d'être classé nuisible |                            | X                               |                                              |
| Tourterelle turque           | <i>Streptopelia decaocto</i>   | Pas de statut                             | X                          |                                 |                                              |
| Traquet motteux              | <i>Oenathe oenathe</i>         | Protégé                                   |                            | ?                               | X                                            |
| Troglodyte mignon            | <i>Troglodytes troglodytes</i> | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |
| Verdier d'Europe             | <i>Carduelis chloris</i>       | Protégé                                   | X                          |                                 |                                              |



## LISTE DES ESPECES DE MAMMIFERES

| Nom Français                               | Nom Latin                                               | Statut de protection en France | Contact sur les propriétés | Contact en périphérie immédiate | Contact dans les environs (vallée - plateau) |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------|
| Blaireau                                   | <i>Meles meles</i>                                      | Espèce chassable               | ?                          |                                 |                                              |
| Campagnol sp                               | <i>Arvicola</i>                                         |                                | X                          |                                 |                                              |
| Campagnol terrestre                        | <i>Arvicola terrestris</i>                              | Espèce chassable               |                            |                                 | X                                            |
| Cerf Elaphe                                | <i>Cervus elaphus</i>                                   | Espèce chassable               | X                          | X                               |                                              |
| Chevreuil                                  | <i>Capreolus capreolus</i>                              | Espèce chassable               | X                          | X                               |                                              |
| Ecureuil roux                              | <i>Sciurus vulgaris</i>                                 | Protégé                        | X                          | X                               |                                              |
| Hérisson                                   | <i>Erinaceus europaeus</i>                              | Protégé                        | ?                          |                                 | X                                            |
| Lapin de garenne                           | <i>Oryctolagus cuniculus</i>                            | Espèce chassable               |                            |                                 | X                                            |
| Lérot / Loir                               | <i>Eliomys quercinus</i><br><i>Glis glis</i>            |                                |                            |                                 | X                                            |
| Lièvre d'Europe                            | <i>Lepus europaeus</i>                                  | Espèce chassable               |                            |                                 | X                                            |
| Loutre d'Europe                            | <i>Lutra lutra</i>                                      | Protégé                        |                            |                                 | X                                            |
| Marte ou Fouine                            | <i>Martes martes</i><br><i>Martes foina</i>             | Espèce chassable               | X                          |                                 | ?                                            |
| Murin de Daubenton                         | <i>Myotis daubentoni</i>                                | Protégé                        |                            |                                 | X                                            |
| Oreillard gris et roux                     | <i>Plecotus austriacus</i> /<br><i>Plecotus auritus</i> | Protégé                        |                            |                                 | X                                            |
| Petit Rhinolophe                           | <i>Rhinolophus hipposideros</i>                         | Dir Habitat                    |                            |                                 | X                                            |
| Pipistrelle commune ou Pipistrelle de Kuhl | <i>Pipistrellus pipistrellus</i>                        | Protégé                        |                            | X                               |                                              |
| Renard roux                                | <i>Vulpes vulpes</i>                                    | Espèce chassable               | X                          |                                 |                                              |
| Sanglier                                   | <i>Sus crofa</i>                                        | Espèce chassable               | X                          | X                               |                                              |
| Taupe d'Europe                             | <i>Talpa eropaea</i>                                    | Espèce chassable               |                            | X                               |                                              |

## LISTE DES ESPECES DE REPTILES ET D'AMPHIBIENS

| Nom Français         | Nom Latin                  | Statut de protection en France | Contact sur les propriétés | Contact en périphérie immédiate | Contact dans les environs (vallée - plateau) |
|----------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------|
| Vipère aspic         | <i>Vipera aspic</i>        | Espèce chassable               | X                          |                                 |                                              |
| Lézard vert          | <i>Lacerta bilineata</i>   | Espèce chassable               | X                          | X                               |                                              |
| Lézard des murailles | <i>Podarcis muralis</i>    | Espèce chassable               | X                          | X                               |                                              |
| Crapaud accoucheur   | <i>Alytes obstetricans</i> | Protégé                        |                            | X                               |                                              |

